

Service émetteur : Délégation Départementale du Lot
Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires
Affaire suivie par : Sylvia Baqué
Courriel : ars-oc-dd46-pgas@ars.sante.fr
Téléphone : 05/81/62/56/25
Réf. Interne : 2019 N° 176
Date : 15 MAI 2019

Madame, Monsieur le Maire
Madame, Monsieur le président d'EPCI

Objet : ambroisies (espèces végétales envahissantes allergisantes). Désignation d'un référent et sessions de formation associée

Madame, Monsieur,

Les ambroisies sont des plantes envahissantes dont le pollen émis en fin d'été est très allergisant (rhinite, conjonctivite, eczéma, urticaire, apparition ou aggravation de l'asthme...). Elles peuvent également avoir un impact économique sur la production agricole. Elles sont identifiées comme « espèces végétales nuisibles à la santé humaine » dans le code de la santé publique.

Les ambroisies s'étendent progressivement sur l'ensemble du territoire métropolitain ; en région Occitanie, la majorité des départements est concernée par ces espèces envahissantes. Des prospections durant la saison 2017 et 2018 nous permettent de connaître un peu mieux sa répartition géographique et son avancée en Occitanie. Des outils informatiques permettent à tout un chacun de signaler la présence d'ambroisie (www.signalement-ambroisie.fr). A ce jour, il a été signalé de l'ambroisie dans le Lot et notamment sur le territoire de votre collectivité.

Votre mobilisation est nécessaire, aux côtés d'autres acteurs (Etat, entreprises agricoles, entreprises du BTP, gestionnaires de réseaux routiers, particuliers...) pour limiter son implantation et donc ses impacts. Si vous n'avez pas encore désigné un « référent ambroisie » sur votre territoire de compétence, il est encore temps de le faire pour qu'il puisse participer à une des deux réunions annuelles de **formation organisées en 2019**:

- o le vendredi 7 juin à 9h à la mairie de Castelnaud-Montratier
 - o le vendredi 14 juin à 15h à la salle communale de Cabrerets
- Pour vous inscrire comme « référent ambroisie » : www.signalement-ambroisie.fr (onglet « accès partenaires », puis suivre la procédure d'inscription)
- Pour vous inscrire à la formation de référent : mannella.cpie82@orange.fr (précisez la date de votre choix)

Le référent ambroisie peut être un agent territorial, un élu municipal et/ou un particulier bénévole. Son rôle est de participer au repérage des foyers d'ambroisie sur les terrains privés et publics et de sensibiliser la population, les propriétaires ou gestionnaires des terrains concernés à la mise en place de mesures de prévention et de lutte. La ½ journée de formation proposée par mes services lui permettra de mieux appréhender son rôle, d'apprendre à identifier l'ambroisie et les moyens de gestion de celle-ci.

Le centre permanent d'initiatives pour l'environnement Quercy-Garonne (CPIE) qui accompagne mes services pour sensibiliser à la lutte contre l'ambroisie, se tient à votre disposition pour vous aider si besoin pour l'inscription en tant que référent ou pour tout complément d'information : Philippe Mannella au 05 63 24 06 26 ou mannella.cpie82@orange.fr

Je vous remercie par avance de votre coopération sur ce fort enjeu de santé publique et vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Général
et par délégation
la Déléguée Départementale



Julie SENGER

Destinataires en copie :

Monsieur le secrétaire général de la préfecture
Monsieur le sous-préfet de Gourdon
Madame la sous-préfète de Figeac
DDT

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc-Club du Millénaire
1025, rue Henri Becquerel - CS 30001
34067 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07

www.ars.occitanie.sante.fr